

41 - Plan Climat Energie Territorial / Label Cit'Ergie (*European Energy Award*) - Programme d'actions 2012- 2014

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : Dans la continuité de l'Agenda 21, un Plan Climat Energie Territorial (PCET) a été élaboré conjointement avec le Grand Besançon. Le programme d'actions défini pour quatre ans correspond au volet «énergie-climat» de l'Agenda 21 ainsi qu'au programme d'actions du label Cit'Ergie (*European Energy Award*), qui fait l'objet actuellement d'une demande de renouvellement pour 4 ans.

Cit'ergie est un label international porté en France par l'ADEME et destiné aux collectivités, qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques.

C'est un label «d'excellence énergétique» qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et/ou climatique de la collectivité. Il est attribué par la Commission nationale du label sur la base d'une évaluation précise et objective réalisée par un auditeur Cit'Ergie, dès lors qu'une part significative des actions et des engagements qu'elle a pris dans le cadre de ses compétences propres a été mise en œuvre. Le label Citergie est obtenu dès que le score est supérieur ou égal à 50 % du potentiel. Cette commission statuera sur le dossier de la Ville de Besançon le 15 décembre prochain.

Le plan d'actions, objet de la délibération, est un élément important du dossier du label Citergie, puisqu'il indique l'ambition que se donne la Ville dans les domaines de l'énergie et du climat.

Par ailleurs, la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est obligatoire pour toute collectivité française de plus de 50 000 habitants depuis la Loi «Grenelle 2» (art 65). Ce PCET est une étape essentielle pour atteindre les engagements de la Ville de Besançon, signataire de la Convention des Maires en février 2009.

Pour rappel, les engagements de la Convention européenne des Maires pour 2020 sont les suivants :

- Réduire de 20 % les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
- Atteindre 23 % d'énergies renouvelables sur le territoire

l'année de référence étant l'année 2005.

Le programme Cit'Ergie / Plan Climat Energie Territorial vise la diminution des émissions de gaz à effet de serre induites par les activités locales, l'adaptation au changement climatique et la prévention de toute vulnérabilité supplémentaire du territoire face aux manifestations du changement climatique.

L'élaboration de ce programme intervient également dans une période où les prix des énergies sont orientés à la hausse. Ce contexte rend d'autant plus nécessaire d'intensifier les efforts pour améliorer l'efficacité énergétique et pour réduire la dépendance énergétique extérieure, à laquelle viennent s'ajouter des risques géopolitiques croissants.

Le cap est fixé par la signature de la Convention des Maires : atteindre l'objectif des 3 x 20 en 2020. En effet, la Ville de Besançon a bien pris la mesure de la raréfaction des ressources et du changement climatique annoncés. Le Plan Climat Energie Territorial doit permettre à la ville de prendre les mesures nécessaires pour limiter les risques induits par ces changements à la fois par des actions sur l'habitat, la mobilité, le patrimoine municipal, l'éducation et la lutte contre la précarité énergétique. Du fait de ses compétences en matière de développement urbain et d'énergie, de son exemplarité sur son patrimoine et de la proximité avec les acteurs du territoire (habitants, entreprises et associations...), la Ville de Besançon peut évoluer vers une ville plus durable.

Par ailleurs, une économie est en large développement autour de ces questions (les acteurs du bâtiment, acteurs du transport, ingénierie...). Tous les secteurs d'activité sont concernés et des co-bénéfices sociaux et environnementaux sont attendus.

De grands chantiers sur lesquels la Ville et l'Agglomération du Grand Besançon s'engagent :

- programme pour le logement
- stratégie d'interventions sur le patrimoine
- stratégie d'animation territoriale à travers le projet d'Agence locale de l'Energie et du Climat
- cohérence des actions menées avec les autres politiques d'aménagement du territoire : PLH et PDU, SCoT et PLU.

Les objectifs des 3 x 20 se déclinent ainsi pour le **territoire** de la Ville de Besançon :

- réduire de 500 GWh / an de consommation d'énergie d'ici 2020 (- 200 GWh/an d'ici 2015)
- réduire de 100 000 teq CO₂/an d'ici 2020 (- 40 000 teq CO₂/an d'ici 2015)
- multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable sur le territoire d'ici 2020 (x2 d'ici 2015).

L'atteinte de ces objectifs nécessitera sans doute des choix de priorisation des crédits d'investissements (tableau en annexe).

Le programme d'actions annexé à la présente délibération permet de continuer sur la trajectoire que la Ville avait déjà tracée par le passé, tout en évaluant les progrès mesurés. Cette excellence énergétique, ces progrès sont mesurés par le label Cit'Ergie, celui-ci indiquant le niveau obtenu par la Ville et validant les résultats.

Plan Climat Energie Territorial (PCET) / Cit'Ergie
décembre 2011

Comp.	Axe	N°	Orientation stratégique	N°Act.	Libellés actions	Ville	Agglo	A21
Une politique d'aménagement pour un territoire sobre en carbone, efficient et autonome en énergie	Logements	LOG 1	Informer, conseiller et inciter à la réhabilitation énergétique de l'ensemble du parc privé	LOG 1.2	Identifier et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique	X		3C05
		LOG 2		LOG 2.1	Sensibiliser, informer et Conseiller les ménages et les copropriétés	X	X	
	Transports et déplacements	TRA 2	Agir sur l'offre de stationnement et la régulation du trafic en ville pour favoriser le report modal	TRA 2.1	Mettre à disposition du matériel de diagnostic (Waltimate et Caméra infrarouge)	X		1C04
				TRA 3	Agir sur le stationnement	X		1C03, 1C05
		TRA 4	Développer les modes doux au cœur de la Ville et des communes	TRA 3.1	Développer les modes doux dans la Ville de Besançon	X		
	Aménagement du territoire	TRA 4	Favoriser l'adoption de nouvelles pratiques de déplacement par les usagers	TRA 4.1	Développer l'usage partagé de la voiture à travers Autocité	X		
				TRA 4.3	Développer le conseil en mobilité, promouvoir les PDE, le covoiturage et l'autopartage, sensibiliser les publics scolaires	X	X	
		TRA 5	Améliorer l'efficacité énergétique de la logistique urbaine	TRA 4.4	Créer un pôle de conduite rationnelle	X		1C07
				TRA 4.5	Implanter des bornes de recharges pour véhicules électriques sur l'espace public	X		
				TRA 5.1	Gérer les livraisons en centre ville	X		1C06
AMT 1 AMT 2	Connaître les contraintes énergie-climat sur le territoire	AMT 1.1	Mettre en place un programme d'étude sur l'adaptation et la vulnérabilité énergétique face au changement climatique	X	X			
		AMT 2.3	Réaliser des quartiers durables, sobres en énergie dans toutes les nouvelles zones d'aménagement	X		1B04		
		FLUX 2	Développer la part d'énergie renouvelable sur le chauffage urbain et inciter à la maîtrise de l'énergie	X				
FLUX 3	Déservir le territoire en énergie de manière durable	FLUX 3.1	Améliorer le rendement du réseau d'eau potable	X		2A07		
		FLUX 3.2	Optimiser les processus d'assainissement et valoriser le biogaz et développer la mission pédagogique	X		2A03		
		PATR 1	Réhabiliter le bâti existant	X		1B05		
Exemplarité publique	Gestion du patrimoine des collectivités	PATR 1	Agir sur le patrimoine de l'Agglomération et de la Ville pour améliorer l'efficacité énergétique	PATR 1.1	Développer le solaire thermique sur les bâtiments de la Ville	X		
				PATR 1.2	Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments des deux collectivités	X	X	
				PATR 1.3	Développer le bois énergie sur le patrimoine de la ville	X		
				PATR 1.4	Développer les moyens de production de chauffage et de froid performants	X		1B06
				PATR 1.5	Développer la maîtrise de la demande en électricité (MDE) sur le patrimoine, et ses équipements	X		1B01
	PATR 2	Améliorer l'usage du patrimoine et mutualiser les espaces	PATR 1.6	Mener des expérimentations sur des techniques innovantes et les promouvoir auprès des acteurs du territoire (micro-co-génération, éolien urbain, ...)	X		1B02	
			PATR 2.1	Sensibiliser et former les agents municipaux	X	X	1B04, 3A03	
			PATR 2.2	Conseiller et assister les établissements publics sur le territoire de la Ville	X			
			PATR 2.3	Optimiser l'usage et l'occupation des bâtiments et des surfaces	X		1B03	
			PATR 3.1	Renforcer la connaissance et l'évaluation des consommations d'énergie et d'eau	X			
ACT 2	Animation et mobilisation des acteurs territoriaux	ACT 2	Coopérer, communiquer sur le territoire et vers l'extérieur	PATR 3.2	Conduire, maintenir et optimiser les installations des systèmes énergétiques	X		
				PATR 3.3	Acheter de l'électricité produite à partir de sources renouvelables	X		
				PATR 4.1	Amplifier le Plan de Déplacement Administration (PDA)	X		1C07
				PATR 5.1	Optimiser l'éclairage Public	X		1B01
				ACT 2.1	Poursuivre le programme d'éducation et de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès du grand public et des structures périscolaires	X	X	3A01
MOE 2	Mise en œuvre	MOE 2	Adopter et développer une approche en coût global	ACT 2.2	Mettre en place un plan de communication sur les questions énergétiques et climatiques	X	X	3A02
				ACT 2.3	Poursuivre la coopération contre le changement climatique et pour la sobriété énergétique	X	X	
				ACT 2.4	Etendre l'opération des « Familles actives pour le climat »	X	X	3E02
gouvernance et Animation du PCET		MOE 3		ACT 3.5	Poursuivre l'engagement des commerçants dans une charte Commerce éco citoyen	X		
				MOE 3.1	Poursuivre le processus de labellisation Cit'Ergie pour évaluer la progression des deux collectivités	X	X	
					Créer une boîte à outil permettant d'intégrer progressivement l'approche en coût global dans les investissements de la Ville et de l'Agglomération	X	X	

**Plan Climat Energie Territorial (PCET) / Cit'Energie
décembre 2011**

N°Act.	Libellés actions	Montants		Budget	Direction pilote	Objectifs	Indicateurs EIE, nb de contacts
		2011	2012*				
LOG 1.2	Identifier et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique	25 000	25 000	DME Inv TA	DME	30 ménages, 1000 visites	nb de ménages ayant bénéficiés d'un accompagnement, nb de visites de l'appartement "Fontaine Eco"
LOG 2.1	Sensibiliser, Informer et Conseiller les ménages et les copropriétés				DME		Indicateurs EE, nb de contacts
LOG 2.2	Mettre à disposition du matériel de diagnostic (Wattmètre et Caméra Infrarouge)	20 000	22 000	Fonds PCET	DME	300	nb de prêts
TRA 2.1	Agir sur le stationnement	333 000	200 000	DVD Inv TA	DVD	Tendre vers un stationnement totalement réglementé en hyper centre	Nb de places de stationnement, part modale voiture, TC, recettes stationnement
TRA 3.1	Développer les modes doux dans la Ville de Besançon	500 000	500 000	DVD Inv Ppl	DVD	+ 10 km/an requaillés (accessibilité, 2 roues, vélos...)	linéaire voies cyclables (km), km ³ /1000 hab., %
TRA 4.1	Développer l'usage partagé de la voiture à travers Autocité	20 000	20 000	DVD Fond	DVD	25 véhicules en autopartage	nb de véhicules, nb d'abonnés
TRA 4.3	Développer le conseil en mobilité, promouvoir les PDE, le covoiturage et l'autopartage, sensibiliser les publics scolaires				DVD	15 PDE	nb de PDE suivis, nb de sollicitations, création d'un poste
TRA 4.4	Créer un pôle de conduite rationnelle	2 000			PAL	50 ambassadeurs formés	nb ambassadeurs formés, consommation carburants
TRA 4.5	Implanter des bornes de recharges pour véhicules électriques sur l'espace public	25 000		DVD Inv TA	DVD		
TRA 5.1	Gérer les livraisons en centre ville		40 000	DVD Inv TA	DVD		enquête annuelle sur pratiques livraisons
AMT 1.1	Mettre en place un programme d'étude sur l'adaptation et la vulnérabilité énergétique face au changement climatique		10 000	Fonds PCET	DUH		constitution d'un groupe de travail
AMT 2.3	Réaliser des quartiers durables, sobres en énergie dans toutes les nouvelles zones d'aménagement				DUH		réalisation d'un référentiel, application de la grille d'évaluation
FLUX 2.1	Augmenter la part d'énergie renouvelable sur le chauffage urbain et inciter à la maîtrise de l'énergie (13 ME)				DME	80%	% EHR dans le mix énergétique, nb d'abonnés ayant souscrit à l'option tarifaire Maîtrise de l'énergie
FLUX 3.1	Améliorer le rendement du réseau d'eau potable				DEA		indice linéaire de perte, kWh électrique consommé/m ³ livré, m ³ livrés, volumes traités en m ³
FLUX 3.2	Optimiser les process d'assainissement et valoriser le biogaz et développer la mission pédagogique		10 000	DEA Inv PPI	DEA		volume de biogaz produit, kWh électricité et chaleur produits, nb de visites et animations, kWh/kg DBO5 éliminé
PAIR 1.1	Réhabiliter le bâti existant	500 000	500 000	EEE	DAB	> 500 MWh/an	réalisation de diagnostics, établissement d'un programme de travaux, nb de réhabilitations énergétiques, MWh économisés/an
PAIR 1.2	Développer le solaire thermique sur les bâtiments de la Ville		20 000	DME Inv PPI ENR	DME	+30 m ² , 1,5 MWh/an	kWh produits, m ² installés, kWh gaz économisés
PAIR 1.3	Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments des lieux collectifs		150 000	EEE	DME	+100 kWC	kWc installés, kWh produits, kWc/hab.
PAIR 1.4	Développer le bois énergie sur le patrimoine de la ville	400 000	640 000	DME Inv PPI ENR, EEE	DME	+1350 kW chaufferies bois	kW installés, kWh produits, kWh gaz substitués
PAIR 1.5	Développer des moyens de production de chauffage et de froid performants	1 100 000	850 000	DME Inv TA	DME	âge moyen stable	kWh/hab an, âge moyen du parc de chaudières
PAIR 1.7	Développer la maîtrise de la demande en électricité (MDE) sur le patrimoine, et ses équipements				DAB		kWh électricité consommée, dépenses d'électrifié, puissances installées
PAIR 1.9	Mener des expérimentations sur des techniques innovantes et les promouvoir auprès des acteurs du territoire (micro-cogénération, éolien urbain...)	20 000	20 000	DME Inv PPI ENR	DME		kWh substitués par des énergies renouvelables ou de récupération
PAIR 2.1	Sensibiliser et former les agents municipaux	20 000	20 000	DME Fond	DME		nb formations, nb de personnes formées
PAIR 2.2	Conseiller et assister les établissements publics sur le territoire de la Ville	20 000	20 000		DME		kWh/m ² DUJ/Taux occupation
PAIR 2.3	Optimiser l'usage et l'occupation des bâtiments et des surfaces		15 000		DME		taux d'occupation des bâtiments, consommations en kWh/m ² DUJ
PAIR 3.1	Renforcer la connaissance et l'évaluation des consommations d'énergie et d'eau	20 000	110 000		DME		
PAIR 3.2	Conduire, maintenir et optimiser les installations des systèmes énergétiques	40 000	80 000		DME		
PAIR 3.3	Acheter de l'électricité produite à partir de sources renouvelables		20 000	DME Fond	DME		nb de certificats verts (certificats d'équilibre) achetés à EDF

PATR 4.1	Amplicifier le Plan de Déplacement Administration (PDA)				DVD	enquête interne sur les comportements
PATR 5.1	Optimiser l'éclairage Public	500 000	500 000	EEE	DVD	MWh/km de voie éclairée, consommations d'électricité/an, kWh/hab/an
ACT 2.1	Poursuivre le programme d'éducation et de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès du grand public et des structures périscolaires	5 000	7 000	DME Fonct	DME	nb d'interventions dans les maisons de quartier et périscolaire
ACT 2.2	Mettre en place un plan de communication sur les questions énergétiques et climatiques		20 000	DME Fonct	COM	nb de documents avec le logo PCET/CHErgie, nb d'affiches, messages différents développés, nb/an
ACT 2.3	Poursuivre la coopération contre le changement climatique et pour la sobriété énergétique				DME	nb de participants sur la plateforme 3 x 20, nb de participations à des groupes de travail
ACT 2.4	Étendre l'opération des « Familles actives pour le climat » (avec Gd Besançon)	80 000	80 000	DME Fonct	DME	nb de familles inscrites
ACT 3.5	Poursuivre l'engagement des commerçants dans une charte Commerce éco citoyen		30 000		DD	nb de commerçants signataires de la charte
MOE 2.1	Poursuivre le processus de labellisation Cit'ergie pour évaluer la progression des deux collectivités	20 000	15 000	DME Fonct	DME	nb d'actions en cours ou réalisées, nb de points obtenus (%)
MOE 3.1	Créer une boîte à outil permettant d'intégrer progressivement l'approche en coût global dans les investissements de la Ville et de l'Agglomération	3 300	5 000	Fonds PCET	Programmation	nb de rencontres du groupe de travail, réalisation d'un outil

EEE: emprunt économies d'énergie**Fonds PCET: Fonds alimenté par la vente des certificats d'économies d'énergie**

* : il s'agit de montants estimatifs prévisionnels qui seront arbitrés dans le cadre du BP2012

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider ce programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial et du label Cit'Ergie pour la période 2012-2014 et le financement prévisionnel au titre de 2012, tel que précisé en annexe,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir dans ce cadre,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter des aides auprès de l'ADEME, de l'Etat, de l'Union Européenne, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout autre partenaire susceptible de soutenir financièrement la mise en œuvre des actions du PCET, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les éventuelles conventions s'y rapportant.

«M. LE MAIRE : Pas de remarque ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 décembre 2011.